

Le bulletin

111

BUDGET PARTICIPATIF 2025

p.20

AUTOMNE
2025



Classcontact

p.9



**École communale
de Villers-aux-Tours**

p.10



Été solidaire

p.12



VOS ÉLU·E·S



Marc TARABELLA | Bourgmestre PS-IC

Compétences: Etat-civil, Cultes, Cimetières, Sécurité et Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), Travaux & Embellissement des Villages, Supracommunalité, Agriculture, Manifestations Patriotiques.

Permanences: sur rendez-vous

📍 Rue du Centre 20 · 4160 Anthisnes

☎ 0477 77 01 66 ✉ marc.tarabella@anthisnes.be



Michel EVANS | 1^{er} Échevin PS-IC

Compétences: Budget et Finances, Environnement, Sports, Comité de concertation commune-CPAS, suppléant du Bourgmestre en cas d'absence.

Permanences: sur rendez-vous

📍 Rue du Centre 28 · 4160 Anthisnes

☎ 0476 84 43 15 ✉ michel.evans@anthisnes.be



Toni PELOSATO | 2^e Échevin PS-IC

Compétences: Enseignement, Culture, Bibliothèque communale, Participation citoyenne et Budget participatif, Information communale, Personnel communal, Égalité des genres et Solidarité intergénérationnelle, Avouerie-Maison des Associations, Tourisme, Promotion de l'alimentation saine, Bien-être animal.

Permanences: sur rendez-vous

📍 Rue Achille Lejeune 25 · 4160 Anthisnes

☎ 0475 64 01 56 ✉ toni.pelosato@anthisnes.be



Nathalie SERON | 3^e Échevine PS-IC

Compétences: Aménagement du Territoire (urbanisme, mobilité, primes à l'habitat, économies d'énergie), Patrimoine, Petite enfance, Accueil extrascolaire, Jeunesse, Aînés.

Permanences: sur rendez-vous

📍 Rue Falloise 25 · 4160 Anthisnes

☎ 0474 21 58 63 ✉ nathalie.seron@anthisnes.be



Coralie ARNOLS | Présidente du CPAS PS-IC

Compétences: Affaires Sociales, Logement, Insertion sociale, Économie et promotion des indépendants et des commerces locaux, Développement durable et Solidarité Nord-Sud (commerce équitable, etc.).

Permanences: sur rendez-vous

📍 Rue Fecher 42 · 4161 Villers-aux-Tours

☎ 0498 02 96 54 ✉ coralie.arnols@anthisnes.be



Alicia RENARD | Directrice générale

📍 Cour d'Omalius 1 · 4160 Anthisnes

☎ 04 383 99 90 ✉ alicia.renard@anthisnes.be

CONSEILLER·ÈRES



Françoise TRICNONT-KEYSERS | Conseillère RC

📍 Rue des Martyrs 17 · 4162 Hody

☎ 0477 87 96 15 ✉ francoise.keysers@anthisnes.be



Pol WOTQUENNE | Conseiller PS-IC

📍 Rue Vieux Tige 26 · 4161 Villers-aux-Tours

☎ 0475 32 12 00 ✉ pol.wotquenne@anthisnes.be



Aimé CLOSJANS | Conseiller PS-IC

📍 Rue des Martyrs 23 · 4162 Hody

☎ 0497 44 03 37 ✉ aime.closjans@anthisnes.be



Cindy FREMEAUX | Conseillère PS-IC

📍 Rue Pirûchamps 31A · 4163 Taviers

☎ 0494 22 53 83 ✉ cindy.fremeaux@anthisnes.be



Jean-Luc DUCHESNE | Conseiller PS-IC

☎ 0477 80 46 93 ✉ jean-luc.duchesne@anthisnes.be



Aurélie MOTKIN | Conseillère PS-IC

📍 Lagrange 56B · 4160 Anthisnes

☎ 0497 41 13 51 ✉ aurelie.motkin@anthisnes.be



Line JADOT | Conseillère PS-IC

☎ 0478 83 78 75 ✉ line.jadot@anthisnes.be



Marie-Pierre CASSART | Conseillère RC

📍 Chaussée de Liège 16 · 4160 Anthisnes

☎ 0477 91 84 62 ✉ marie-pierre.cassart@anthisnes.be



Arthur MATERNE | Conseiller RC

📍 Chienrue 18A · 4160 Anthisnes

✉ arthur.materne@anthisnes.be



Pascale KERKENEERS | Conseillère AA

📍 Lagrange 69 · 4160 Anthisnes

☎ 0478.06.98.52 ✉ pascale.kerkeneers@anthisnes.be

CONSEILLER·ÈRES C.P.A.S.



Coralie ARNOLS | Présidente du CPAS PS-IC

📍 Rue Fecher 42 · 4161 Villers-aux-Tours

☎ 0498 02 96 54 ✉ coralie.arnols@anthisnes.be



Cindy FREMEAUX | Conseillère PS-IC

📍 rue Pirûchamps 31A · 4163 Taviers

☎ 0494 22 53 83 ✉ cindy.fremeaux@anthisnes.be



Nicolo GAGLIARDO | Conseiller PS-IC

📍 La Rock 13 · 4160 Anthisnes

☎ 0475 66 40 05 ✉ nicolo.gagliardo@anthisnes.be



Clara PREVOT | Conseillère RC

📍 Rue du Village 124 · 4161 Villers-aux-Tours

☎ 0486 83 01 66 ✉ clara.prevot@anthisnes.be



Aurélie MOTKIN | Conseillère PS-IC

📍 Lagrange 56B · 4160 Anthisnes

☎ 0497 41 13 51 ✉ aurelie.motkin@anthisnes.be



Benoît LEMPEREUR | Conseiller PS-IC

📍 Tiyou d'Hestreu 7 · 4163 Limont

☎ 0474 91 08 26 ✉ benoit.lempereur@anthisnes.be



Alain VEGLIA | Conseiller RC

📍 Rue Fond de Chainay 3 · 4161 Villers-aux-Tours

☎ 0491 63 60 24 ✉ alain.veglia@anthisnes.be



Christelle COLLETTE | Conseillère PS-IC

📍 Rue Pas Bayard 26 · 4163 Taviers

☎ 0472 89 28 66 ✉ christelle.collette@anthisnes.be



Michaël ROBERT | Conseiller PS-IC

📍 Rue du Village 48 · 4161 Villers-aux-Tours

☎ 0471 35 18 67 ✉ michael.robert@anthisnes.be

111

SOMMAIRE

→ VOS ÉLUS

- 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
- 3 L'Édito

→ VIE POLITIQUE

- 4 RC-MR-ENGAGES-IC – ANTHISNES AUTREMENT – PS-IC
- 5 Le mot du Mayor

→ CONSEIL COMMUNAL

- 6 Les brèves du Conseil communal

→ JEUNESSE · ENSEIGNEMENT

- 8 Les Ouisstis du Condroz – un été haut en couleur
- 9 Classcontact connecte l'enfant malade à sa classe
Participez à un projet avec l'école du village !
- 10 Une rentrée qui s'annonce haute en couleur
à l'école de Limont !
Une rentrée sous le signe du renouveau
à l'école de Villers-aux-Tours
- 11 Entre magie et jonglage : que se passe-t-il à Saint-Maximin ?

→ C.P.A.S. · SOLIDARITÉ

- 12 Réforme des allocations de chômage, les bons réflexes
à avoir !
Été solidaire : je suis partenaire
- 13 Pour les employeurs, l'engagement en article 60
ou 61, une belle opportunité
- 14 Le fonds social chauffage
Accueillir un jeune réfugié, un geste simple,
un impact immense

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 15 Plantez une haie à petit prix

→ FOCUS CITOYEN

- 16 Nouvelle du club d'échecs d'Anthisnes

→ CULTURE & PATRIMOINE

- 17 Anthisnes autrefois, un peu d'histoire

→ BON À SAVOIR

- 18 Distribution des bûches de Noël pour les plus de 75 ans
Répondre à un marché public communal
OVA : annoncez vos manifestations
dans notre agenda
- 19 Nouveaux groupes « réseau » pour indépendants :
créez du lien et boostez vos idées !
Mobilok · 2015-2025 : dix ans déjà et... plus de
850.000 km parcourus et 14.500 transports réalisés !
Un nouveau service à la population
est disponible au Jardin d'Antan !

→ INFORMATIONS COMMUNALES

- 20 Budget participatif 2025 : le projet lauréat dévoilé
Quels sont vos obligations pour ouvrir
un établissement au « public » ?
- 21 Découvrez nos magazines à emprunter à la bibliothèque !

→ AGENDA

- 22 De septembre à juin

→ SERVICES COMMUNAUX

- 24 En un coup d'œil

Éditeur responsable **Collège communal**,
Administration Communale · Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes
Coordination **Toni Pelosato**, Échevin de l'Information
Maquette et mise en page **www.fishtype.be**



PAR TONI PELOSATO

L'ÉDITO

Chaque rentrée scolaire est un moment à part. C'est le bruit des cartables qui reprennent du service, des rires qui résonnent dans les cours de récréation, et surtout l'énergie nouvelle qui anime nos écoles. Pour beaucoup d'enfants, la rentrée est synonyme de retrouvailles, de découvertes et d'envies. Pour nous, c'est aussi l'occasion de rappeler combien l'éducation est un pilier de l'action communale.

Nos écoles communales portent un projet pédagogique ambitieux, à taille humaine, basé sur la bienveillance, la coopération et l'excellence. Ici, les enfants grandissent dans un cadre familial et serein, où l'on valorise l'entraide, l'ouverture à l'environnement et la curiosité. Nos petites écoles rurales sont plus que des lieux d'apprentissage : elles sont de véritables lieux de vie et de lien social.

L'année 2025-2026 sera riche en projets qui donneront à nos élèves l'occasion de s'épanouir autrement que derrière un banc d'école :

- l'école du dehors, qui leur permettra de découvrir la nature autrement,
- les classes de dépaysement, moments inoubliables de découvertes et de vie en groupe,
- le projet « Art et bien-être », où créativité et épanouissement personnel se rencontreront,
- le projet « Peindre, c'est raconter », pour la découverte d'artistes et de techniques, la visite de musées et d'expositions,
- le défi « Génération zéro watt »,
- etc.

En parallèle, notre commune continuera d'investir concrètement dans ses infrastructures scolaires :

- un nouveau parking, enfin, à l'école de Limont, pour plus de sécurité et de confort,
- un réfectoire flambant neuf à l'école de Villers-aux-Tours, pensé comme un lieu chaleureux et convivial.

Nous poursuivons également le partenariat renforcé avec l'école libre Saint-Maximin (piscine, CEREKi, CEB), parce que travailler main dans la main, c'est aussi enrichir l'offre éducative pour toutes les familles.

Tous ces projets, petits et grands, traduisent une conviction profonde : investir dans l'école, c'est investir dans l'avenir de nos enfants, et dans l'avenir de notre commune.

Alors à tous les élèves, aux enseignants, aux équipes éducatives et aux parents, merci pour votre engagement, merci pour votre confiance et que cette année scolaire soit faite de travail, de réussites et surtout de plaisir d'apprendre ensemble ■

Ont collaboré à ce numéro : Toni Pelosato, Natalie Seron, Emilie Sypszak, Momo Louk, Pol Wotquenne, Marc Tarabella, Alicia Renard, Eric Mathonet, Pierre-Yves Bolen, Maud Verjans, Amélie Noirfalise, Coralie Arnols, Mentor Jeunes, Le Gal Pays des Condruzes, Fabienne Jamotte, Les Ouisstis de Condroz, ASBL Classcontact, Le Jardin d'Antan, ASBL Mobilok, Le Greova, Aurélie Korvorst, Yolande Parée, Elise Pirlet, Sonia Stella, Céline Darcis, École communale d'Anthisnes (équipe éducative), École communale de Limont (équipe éducative), École communale de Villers-aux-Tours (équipe éducative), École libre Saint-Maximin (équipe éducative).

Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.
Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).



Sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable



LE MOT DU RASSEMBLEMENT COMMUNAL – MR-ENGAGES-IC



PAR EMILIE SYPSZAK

Créer du lien entre indépendants et entrepreneurs à Anthisnes

Notre village regorge de talents : artisans, commerçants, indépendants, entrepreneurs, freelances... Pourtant, beaucoup travaillent chacun dans leur coin, parfois sans savoir qu'un voisin, à deux pas, vit les mêmes défis. Et si nous changions cela ?

Nous réfléchissons à l'organisation de rencontres gratuites et conviviales pour permettre aux indépendants de la Commune et des environs, de se retrouver, partager leurs expériences et échanger des conseils. Ces moments pourraient prendre la forme d'un café, d'un apéro ou d'une simple discussion autour d'une table. L'idée n'est pas de créer une structure compliquée, mais bien de favoriser le lien humain.

Pourquoi est-ce important ? Parce qu'un échange peut faire naître une idée, résoudre un problème, ouvrir une collaboration ou simplement briser l'isolement que beaucoup ressentent dans leur quotidien. Valoriser les compétences présentes dans notre village, c'est aussi renforcer notre tissu local et encourager la solidarité.

Avant de lancer ce projet, nous aimerions connaître votre avis : êtes-vous indépendant(e) ou entrepreneur(e) ? Seriez-vous intéressé(e) par ces rencontres ? Auriez-vous des suggestions ?

Faites-le-nous savoir ! Ensemble, nous pouvons créer un réseau vivant et bienveillant, à l'image de notre belle commune.

Contact: sypszak.emilie@gmail.com ■

LE MOT DE ANTHISNES AUTREMENT



PAR MOMO LOUKH

Anthisnes reste aujourd'hui isolée du réseau ferroviaire : aucune ligne de bus ne relie directement notre commune à une gare.

Pour les étudiants, les travailleurs ou les habitants sans voiture, chaque déplacement devient un parcours compliqué, coûteux et chronophage.

Devant ce constat, une pétition citoyenne a circulé. En quelques semaines seulement, 871 habitants ont exprimé clairement leur exaspération et leur demande d'une liaison directe vers une gare.

Ce chiffre démontre qu'il ne s'agit pas d'un caprice mais d'un besoin essentiel et partagé.

La mobilité durable n'est pas un luxe : elle est un droit. Il est temps de concrétiser des solutions pour tous les Anthisnois.

Vous trouverez la pétition sur notre page Facebook Anthisnes Autrement ■

LE MOT DU PS-IC



PAR POL WOTQUENNE

Porto Alegre a ouvert la voie

Personne ne peut plus nier que la méfiance du citoyen envers les institutions politiques constitue une préoccupation majeure pointée dans différentes enquêtes publiques ou dans les programmes politiques diffusés à l'occasion des dernières élections. C'est dans ce contexte que des mécanismes de démocratie participative visant à restaurer la confiance du citoyen (dans un contexte de défiance démocratique croissante) et visant à l'intégrer dans la vie politique voient le jour. La participation citoyenne budgétaire débute au Brésil en 1988 avec le budget participatif de Porto Alegre. Elle se concrétise par une implication des citoyens dans des mécanismes préexistants d'élaboration des décisions publiques. Il ne s'agit pas d'un effet de mode mais constitue bel et bien une lame de fond permettant à la population d'être associée, plus ou moins directement, à la gestion politique et de contribuer à la restauration du lien de confiance.

À Anthisnes, la pratique du budget participatif a été récemment reconduite. Le règlement peut être consulté sur le site de la commune. Cette démarche démocratique a reçu tout le soutien du groupe PS-IC qui y voit les prémices d'une nouvelle façon de gouverner. Le processus est en cours et est inéluctable dans nos démocraties. Souhaitons bon vent à cette évolution ■

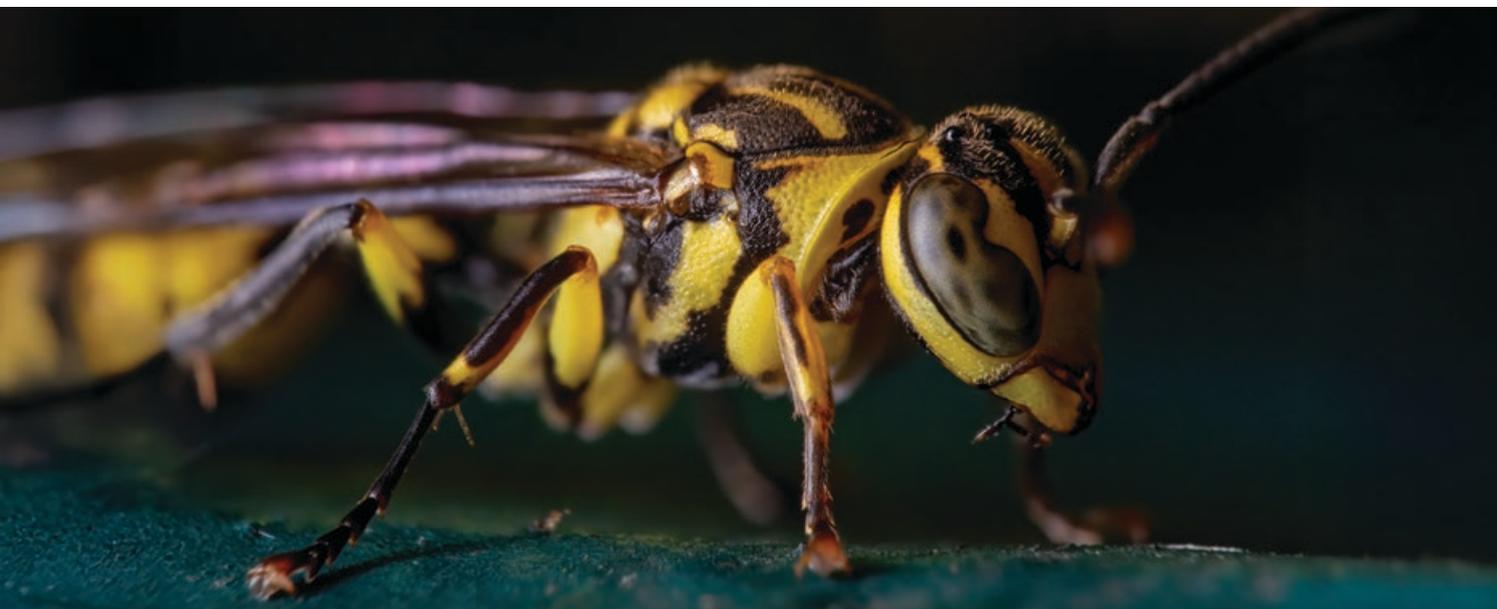
Source: « Le budget participatif : effet de mode ou lame de fond » par Letizia De Laiuri et Annabelle Deleeuw publié en avril 2023





PAR MARC TARABELLA

LE MOT DU MAYEUR



L'un des sujets locaux de l'été souvent évoqué par les personnes rencontrées au hasard des balades, des fêtes locales, des conversations dans les allées du Spar, ... est sans conteste le grand nombre de guêpes et pis encore la prolifération des frelons asiatiques !

Ce sujet inquiète plus particulièrement les apiculteurs qui voient la population des abeilles sans cesse attaquées et donc menacées dans leur existence pourtant vitale non seulement pour les apiculteurs mais aussi pour chacun d'entre nous.

J'ai fait intervenir les Pompiers de notre zone pour lutter contre des frelons asiatiques proches d'une école peu avant la rentrée des classes; ils sont intervenus efficacement.

À l'invitation des apiculteurs, nous avons déjà commandé des pièges à frelons qui ont eu un impact limité tant leur prolifération était importante.

Des opérateurs privés se sont équipés et interviennent aussi dans cette lutte pour un tarif très raisonnable. Ils ont aussi fait un job très utile durant cet été.

Et des apiculteurs ont aussi investi dans du matériel de destruction des nids de frelons asiatiques, souvent difficiles à repérer car bien cachés dans les arbres.

En cette urgence pour la survie des abeilles, le Collège communal a décidé d'investir dans l'appareil de repérage des nids de frelons asiatiques.

«En cette urgence pour la survie des abeilles, le Collège communal a décidé d'investir dans l'appareil de repérage des nids de frelons asiatiques».

Cet appareil d'une valeur de 3.000€ utilise un appât; le frelon asiatique qui s'y laisse prendre est pucé; en retournant à son nid, il est, à son insu 😊 géolocalisé: ce qui permet de repérer son nid. Le temps qu'il revienne à l'appât et qu'on le dépuce (car la puce sera réutilisée), le nid pourra être détruit. Sachant qu'un nid de frelons asiatiques peut compter mille ou deux mille individus, cet outil de lutte est primordial pour éviter une prolifération exponentielle les années suivantes.

Puissent d'autres villes et communes investir dans cette technologie pour une lutte plus efficace à l'échelle de notre région, de notre pays, de l'Europe entière.

Le contact permanent avec les citoyens, l'attention aux souhaits légitimes et notre souci de préserver l'environnement et de lutter contre la perte de biodiversité ont permis ce modeste investissement qui, je l'espère, sera très utile pour la sauvegarde des abeilles, le bien de nos apiculteurs et tout simplement l'intérêt général et le bien commun.

Votre Bourgmestre 



ALICIA RENARD

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 26 JUIN 2025

Excusé: Pol WOTQUENNE

Le compte communal de l'année 2024 a été présenté par notre Receveuse Régionale, Nathalie Lequet. Il se clôture comme suit:

	Ordinaire	Extraordinaire
- Droits constatés	9.474.549,13€	4.310.503,66€
- Non-valeurs	1.109,27€	0,00€
- Droits constatés nets:	9.473.439,86€	4.310.503,6€
- engagements de dépenses:	7.320.757,80€	4.262.717,39€
- imputations comptables:	7.117.882,94€	2.310.715,50€
- résultat budgétaire:	2.152.682,0€	47.786,27€
- résultat comptable:	2.355.556,92€	1.999.788,16€

Dans le cadre de son exercice de tutelle, il approuve, à l'unanimité, les comptes annuels pour l'exercice 2024 ainsi que la modification budgétaire n° 1 du service ordinaire pour l'exercice 2025 du Centre Public d'Action Sociale d'Anthisnes. Les modifications d'allocations portent au service ordinaire sur des augmentations de crédits de recettes s'élevant à 34.074,64€ et sur des augmentations et des diminutions de crédits de dépenses s'élevant à 45.145,02€ et à 11.070,38€, à la suite desquelles le budget du service ordinaire présente un résultat général de 1.356.052,67€, strictement équilibré (le montant de l'intervention communale étant inchangé).

Le conseil communal prend acte de la perte d'une des conditions d'éligibilité au Conseil de l'action sociale de Madame Léonie BOVY, faute d'être inscrite au registre de la population de la Commune et CONSTATE la déchéance de plein droit de son mandat de Conseillère de l'action sociale.

Le conseil communal décide par neuf voix favorables et cinq abstentions (de Pascale KERKENEERS, Jean-Luc DUCHESNE, Nathalie SERON, Toni PELOSATO et Aurélie MOTKIN) d'approuver, en accord avec le Chef diocésain, le compte pour l'exercice 2024 de la Fabrique de l'église Saint Pierre à Hody: R. 15.789,77€, D. 5.735,69€, solde en boni de 10.054,08€.

Le conseil communal décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges relatif au marché «Revitalisation urbaine - Création d'un Jardin public et d'une liaison piétonne». Le montant estimé s'élève à 190.850,87€ hors TVA ou 230.929,55€, 21% TVA comprise. Le marché sera passé par la procédure ouverte.

Il décide, par dix voix favorables et quatre abstentions (de Pascale KERKENEERS, Line JADOT, Toni PELOSATO et Aurélie MOTKIN), de remettre en location le lot 10 par la voie du gré à gré et d'arrêter le nouveau cahier Spécial des charges de location du droit de chasse, pour une durée allant du 01 septembre 2025 au 31 août 2031.

À l'unanimité, il décide d'arrêter le cahier des charges, les conditions ainsi que le tableau établissant la liste et le montant de la redevance appelés à régir la nouvelle répartition des sarts communaux, à compter du 1^{er} janvier 2026, pour une durée de neuf années, soit jusqu'au 31 décembre 2034.

Il décide, à l'unanimité, de tenir compte des lignes directrices sous-tendant le Contrat de rivière Ourthe dans les divers projets mis en place par la commune et définir les actions au programme d'actions 2026-2028 du Contrat de rivière Ourthe.

Le conseil communal arrête l'organisation de l'enseignement communal d'Anthisnes pour l'année scolaire 2025-2026 pour le niveau primaire et pour le niveau maternel, sur base du nombre d'élèves prévus au 25 août 2025. Il fixe également l'encadrement complémentaire dans l'enseignement communal maternel pris en charge par la commune:

- un emploi d'instituteur (trice) primaire à raison de 8 périodes, du 25 août au 31 décembre 2025 (et jusqu'au 06 juillet 2026 si le budget 2026 le permet),
- un emploi de maître(sse) de philosophie et de citoyenneté à raison de 2 périodes par semaine, du 25 août au 31 décembre 2025 (et jusqu'au 6 juillet 2026 si le budget communal 2026 le permet).

Il adopte également, à l'unanimité, le règlement d'ordre intérieur pour l'enseignement communal de la commune d'Anthisnes.

Le conseil communal décide, à l'unanimité, de marquer son accord sur les termes de la Convention entre la commune et le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces dans le cadre de l'accompagnement et du suivi du dispositif de pilotage des écoles.

Il approuve, à l'unanimité, la convention relative aux services proposés par la bibliothèque itinérante de la Province de Liège. Cette convention fixe les modalités de partenariat et précise notamment le territoire couvert par l'opérateur itinérant, les usagers visés par ses actions, les services proposés aux habitants et aux établissements scolaires, les engagements réciproques des parties et la planification des haltes du bibliobus sur le territoire communal.

Dans le cadre du budget participatif, il décide de revoir le règlement communal afin de corriger et d'adapter les failles survenues lors de la 1^{ère} édition.

Enfin, les délégués chargés de représenter la commune au sein de l'intercommunale RESA HOLDING ont été désignés à l'unanimité.

SÉANCE DU 26 AOÛT 2025

Le conseil communal prend acte du programme stratégique transversal pour la législature 2024-2030.

Il décide par onze voix favorables et quatre abstentions (du groupe R.C. et du groupe A.A.) de désigner Nathalie Seron pour représenter la Commune au sein du Comité de gestion de la Promotion sociale Ourthe-Vesdre-Ambève.

Le conseil communal décide par onze voix favorables et trois abstentions (du groupe R.C.) d'élire de plein droit Madame Aurélie MOTKIN en qualité de Conseillère de l'Action Sociale pour le groupe PS-IC en remplacement de Madame Léonie BOVY.

Il décide, par dix voix favorables et cinq abstentions (de Michel EVANS, Pascale KERKENEERS, Jean-Luc DUCHESNE, Nathalie SERON et Toni PELOSATO) de réformer:

- le budget pour l'exercice 2026 tel qu'arrêté par le Conseil de la Fabrique d'église Saint Maximin à Anthisnes en séance du 24 juin 2025. Le nouveau budget présente, après réformation, une intervention de la commune de 10.411,80€ pour les frais ordinaires du culte et de 27.595,52€ pour les frais extraordinaires du culte (R. et D.: 46.215,52€).
- le budget pour l'exercice 2026 de la Fabrique d'église Saint Remy à Vien suivant les corrections apportées par la tutelle communale: D29 Entretien du cimetière: 0,00 au lieu de 600,00€ et D49: 2.606,34 au lieu de 2.006,34€ (R. et D.: 20.520,79€).

Il décide, par onze voix favorables et quatre abstentions (de Pascale KERKENEERS, Jean-Luc DUCHESNE, Nathalie SERON et Toni PELOSATO) d'approuver, en accord avec le Chef diocésain, le budget pour l'exercice 2026 arrêté par le Conseil de la Fabrique d'église Saint Martin de Tavier en sa séance du 24 juillet 2025, sans intervention de la Commune dans les frais ordinaires ou extraordinaires du culte (R. et D.: 47.062,01 €).

Le conseil communal décide, à l'unanimité, d'allouer une subvention d'un montant de 1.000 € (mille euros) au club de football en salle dénommé « RATSIDE ».

Le conseil décide, par dix voix favorables, deux abstentions (de Pascale KERKENEERS et Pol WOTQUENNE) et trois voix contre (de Françoise TRICNONT-KEYSERS, de Marie-Pierre CASSART et Arthur MATERNE), d'arrêter comme suit les modifications n° 1 service ordinaire et 2 service extraordinaire susvisées au budget communal pour l'exercice 2025, à la suite desquelles celui-ci se présente comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	6.886.784,19€	916.433,79€
Dépenses totales exercice proprement dit	6.846.526,66€	2.060.326,28€
Boni / Mali exercice proprement dit	40.257,53€	-1.143.892,49€
Recettes exercices antérieurs	2.152.682,06€	47.786,27€
Dépenses exercices antérieurs	51.990,66€	130.000,00€
Prélèvements en recettes	0,00€	1.411.675,08€
Prélèvements en dépenses	610.000,00€	151.902,74€
Recettes globales	9.039.466,25€	2.375.895,14€
Dépenses globales	7.508.517,32€	2.342.229,02€
Boni / Mali global	1.530.948,93€	33.666,12€

Montants modifiés des dotations des entités consolidées :

	Dotations approuvées initialement par l'autorité de tutelle		Dotations modifiées		Dates d'approbation du budget, puis de la modification budgétaire par l'autorité de tutelle
	Ordinaire	Extraordinaire	Ordinaire	Extraordinaire	
Fabrique d'Eglise St Maximin d'Anthisnes	10.256,81€	35.252,64€	10.735,39€	36.886,14€	Conseils communaux du 08.07.2024 et du 21.05.2025
Zône de police	350.345,80€		404.245,16€		Conseil communal du 23.12.2024

Conformément à l'article L1124-49 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation communale, le conseil communal prend connaissance et acte du procès-verbal de vérification de caisse de Madame LEQUET Nathalie, Receveur régional, dressé et vérifié en date du 13 mai 2025 par Madame la Commissaire d'Arrondissement de Huy-Waremme, portant sur un total général d'avois à justifier et justifiés de 5.261.274,09€ et sur des balances des comptes généraux s'équilibrant à 163.532.180,58 €, pour la période du 01/01/2025 au 31/03/2025.

Il décide, à l'unanimité, d'accorder à l'Intercommunale de la Piscine de Bernardfagne & Co une nouvelle prolongation de deux ans de l'avance de trésorerie de 39.682,54€ consentie en octobre 2023. Cette avance de trésorerie est désormais prolongée jusqu'au 31 décembre 2027 sans frais ni intérêts.



du mardi 21 octobre au dimanche 2 novembre 2025

Piscine fermée le samedi 1/11 et les lundis 20/10 et 27/10

Crocs Sports
le dimanche 19/10
Nage libre de 9h à 12h

Collège Saint-Roch
Allée de Bernardfagne, 7
4190 Ferrières
piscinedebernardfagne.be

Rejoignez-nous sur facebook:
piscine de Bernardfagne

Aquagym

Les mardis 21 et 28 octobre de 12 h à 13 h et de 13 h à 14 h

12 €/ 2 séances - 7 € la séance

Réservations: à la piscine ou
j.magnette@piscinedebernardfagne.be
0498/97.69.48

Paiement: BE74 7320 5370 4507
(communication: Nom + heure: 12h ou 13h)



Tarifs

A partir de 6 ans 5 € (6 €*)
de 3 à 5 ans 4 €
- de 3 ans Gratuit

Cartes à 20 € (valeur 22 €) ou à 50 € (valeur 60 €)

*Hors des 6 communes de l'intercommunale

Ouvertures

	9h - 12h	12h-13h/13h-14h	14h - 17h
Lundi 20-27/10			
Mardi 21-28/10		Aquagym	Tout public
Mercredi 22-29/10			Tout public
Jeu. 23-30/10			Tout public
Vendredi 24-31/10			Tout public
Samedi 25/10			Tout public
Dim. 26/10 - 2/11	Tout public		

Le dimanche 19/10
Crocs Sports - Nage libre de 9h à 12h



Bernardfagne & co
PISCINE INTERCOMMUNALE
Collège Saint-Roch
Allée de Bernardfagne, 7 - 4190 Ferrières
piscinedebernardfagne.be

Réservation de groupe:

0498/97.69.48

j.magnette@piscinedebernardfagne.be

PAR LES OUSTITIS DU CONDROZ

LES OUSTITIS DU CONDROZ – UN ÉTÉ HAUT EN COULEUR



Quel été incroyable pour Les Ouistitis du Condroz ! Entre voyages imaginaires sur les îles des explorateurs, immersion dans l'univers des mangas et une première édition de stage bivouac pour les plus grands, nos aventuriers ont bougé, ri, créé et partagé des moments inoubliables. Autour du feu, au cœur de la nature ou encore dans la bonne humeur des ateliers, chacun a trouvé sa place, montré son esprit d'équipe et vécu une expérience unique. Un grand merci aux enfants pour leur énergie et aux parents pour leur confiance précieuse.

Psychomotricité – Grandir en mouvement. Dès la rentrée, nous poursuivons nos séances de psychomotricité, destinées aux enfants à partir de 2 ans et demi. Les plus petits viennent accompagnés de leurs parents pour découvrir le plaisir de bouger en confiance.

Ensuite, de 3 à 6 ans, ils gagnent en autonomie et participent seuls aux séances, en développant motricité, coordination et plaisir de l'activité physique. Un moment unique pour accompagner l'enfant dans ses premières grandes étapes motrices, toujours dans un cadre bienveillant et ludique.

Renforcement musculaire – Bien-être et confiance en soi. Les Ouistitis du Condroz, ce n'est pas que pour les enfants. Nous proposons également des séances de renforcement musculaire spécialement pensées pour les femmes. Basé sur des mouvements poly-articulaires, cet entraînement améliore la tonicité musculaire, la posture et surtout la confiance en soi. Accessible à toutes, ce moment est l'occasion de prendre soin de soi dans une ambiance conviviale et motivante ■

 **Infos et inscriptions: ouistitiducondroz@gmail.com**
Angélique et Benjamin – Les Ouistitis du Condroz

PAR L'ASBL CLASSCONTACT

CLASSCONTACT CONNECTE L'ENFANT MALADE À SA CLASSE



ClassContact est une ASBL active en Fédération Wallonie-Bruxelles dont la mission est d'aider les élèves malades longue durée à poursuivre leur scolarité en restant connectés à leur classe.

L'ASBL en quelques mots

Depuis 2006, ClassContact a permis à des centaines d'enfants malades de rester en lien avec leurs cours et leurs camarades. L'objectif : garantir leur droit fondamental à l'éducation et préserver leur connexion sociale, essentielle à leur bien-être mental.

Concrètement, ClassContact met gratuitement à disposition :

- le matériel informatique nécessaire,
- une connexion Internet (à domicile ou à l'hôpital),
- un équipement installé également dans la classe.

Ainsi, l'enfant peut participer en direct aux cours, interagir avec ses enseignants et ses camarades, tout en respectant son rythme et ses besoins médicaux. Une assistance technique permanente accompagne les familles et les écoles pour assurer le bon fonctionnement du système.

Pour qui ?

ClassContact connecte les enfants officiellement inscrits dans une école maternelle, primaire ou secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles (les enfants inscrits dans une école bruxelloise néerlandophone ou dans l'enseignement néerlandophone peuvent faire appel à Bednet vzw).

L'enfant malade doit avoir une durée d'absence estimée de minimum 1 mois (consécutif ou non) sur l'année scolaire. La demande se fait dès que l'absence est connue, il ne faut pas attendre 1 mois avant de faire appel à ClassContact.

Cette absence doit être justifiée par une raison médicale auprès de l'école. Les raisons médicales permettant de faire appel à ClassContact sont diverses et variées. Par maladie, l'ASBL comprend aussi bien les maladies physiques ou systémiques (cancers, sclérose en plaque, syndrome d'Ehlers-Danlos, opérations programmées, accidents, etc.) ainsi que les phobies scolaires, les maladies psychologiques, les handicaps ou encore les adolescentes enceintes. Malgré cela, près de 90% des enfants malades connectés par ClassContact réussissent leur année scolaire.

Comment inscrire un enfant ?

Toute personne intéressée par la scolarité et/ou le bien-être social d'un enfant malade de longue durée (parents, famille, école, hôpital, centre PMS, etc.) peut inscrire l'enfant auprès de ClassContact via le formulaire en ligne présent sur le site Internet www.classcontact.be dans l'onglet « Inscrire un enfant ».

Pour toute information, contactez ClassContact par mail (contact@classcontact.be) ou par téléphone au 02 726 40 55

Comment soutenir les enfants malades ?

Pour soutenir l'asbl, vous pouvez parler de ClassContact, faire un don, organiser une action caritative ... Vous trouverez plus d'idées sur le site Internet www.classcontact.be dans l'onglet « Nous aider » ■

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISNES

PARTICIPEZ À UN PROJET AVEC L'ÉCOLE DU VILLAGE !



Chers habitants, chères habitantes,

Dans le cadre de son ouverture sur le village et du renforcement des liens intergénérationnels, l'école communale d'Anthisnes lance un projet auquel vous êtes chaleureusement invités à participer.

Ce projet a pour but de favoriser les échanges entre les élèves et les habitants de tout âge, en créant des moments de rencontre, d'entraide et de partage autour d'activités simples, conviviales et enrichissantes.

Nous recherchons des personnes volontaires pour intervenir régulièrement ou ponctuellement, selon vos disponibilités, autour de différentes activités :

- **Aide aux devoirs** : accompagner les enfants dans la compréhension et la réalisation de leurs exercices.
- **Aide à la lecture** : écouter les élèves lire, les encourager, leur faire aimer les mots.
- **Animation de jeux de société** : partager des moments de détente et de réflexion tout en développant la coopération et le respect des règles.
- **Encadrement d'ateliers pédagogiques** : participer à des activités manuelles, artistiques ou de découverte, parfois en lien avec vos passions et savoir-faire.

Aucune expérience particulière n'est nécessaire : votre bienveillance, votre écoute et votre envie de partager suffisent largement pour faire de ces temps d'échange une réussite.

Si vous souhaitez rejoindre cette belle aventure, même occasionnellement, n'hésitez pas à nous contacter au 0498 81 96 52 pour obtenir plus d'informations car nous serions ravies de vous accueillir à l'école et de construire avec vous ce projet riche de sens pour nos enfants et notre village.

N'oubliez pas que vous êtes également tous les bienvenus aux événements organisés par l'école : le marché de Noël du 12 décembre, le bal de Carnaval du 15 février, le spectacle des enfants le 24 avril et enfin, le parcours d'artistes qui se déroulera le dimanche 31 mai lors de la journée portes ouvertes et qui clôturera notre projet annuel « Peindre, c'est raconter ».

Nous avons hâte de vous rencontrer.
Avec nos remerciements chaleureux,

À bientôt.

Les enseignantes ■

 **École communale d'Anthisnes**
 www.ecoleanthisnes.be

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE LIMONT

UNE RENTRÉE QUI S'ANNONCE HAUTE EN COULEUR À L'ÉCOLE DE LIMONT !



L'année scolaire a démarré dans la convivialité avec notre petit déjeuner de rentrée, un moment de partage apprécié de tous. Dès la fin de la première période, juste avant les vacances d'automne, nos élèves vivront la traditionnelle « Nuit à l'école ». Une expérience unique et attendue qui sera animée cette année par un concert participatif de Thierry Weise dans une ambiance festive et chaleureuse. Nous aurons ensuite le plaisir de retrouver un rendez-vous cher à toute l'école : notre marché de Noël qui viendra illuminer la fin d'année et rassembler petits et grands dans la magie des fêtes.

L'année dernière, notre grand projet artistique en partenariat avec le PECA a laissé de très belles traces et beaucoup d'inspiration. Nous allons poursuivre dans cette même optique en décorant un nouveau pan de mur de l'école pour davantage de couleurs et de créativité dans notre quotidien.

Les découvertes se poursuivront également avec un séjour en classes vertes à Spa pour les élèves de la M3 à la P6, un moment de dépaysement et de complicité au cœur de la nature. Chaque mardi après-midi et ce, pour l'année scolaire entière : pré-écriture et familiarisation à l'enseignement primaire pour les M3 avec l'instituteur de P1 et programme d'éveil aux langues pour les élèves de P1 et P2 qui ont le plaisir de travailler à nouveau avec l'enseignante préscolaire.

Enfin, le projet phare de l'année sera sans conteste la préparation d'une comédie musicale : « Le spectacle des gens qu'on aime ». Dans ce récit, le mot « LOVE » vient bousculer le quotidien ultra-connecté de notre société. À travers chants et époques, nos élèves chercheront à redéfinir l'amour et à lui rendre toute sa place. Quelle plus belle manière d'unir le cœur, la coopération et la créativité au service des apprentissages ! Et ce n'est pas tout... De nombreuses autres activités viendront encore pimenter le quotidien, nourrir la curiosité et enrichir les apprentissages des enfants tout au long de l'année. Bref, petits et grands vont encore vivre de beaux moments et écrire de belles aventures dans le livre de notre école ■

 Envie d'en connaître davantage sur notre école ?

Un petit clic sur www.ecoledelimont.be

 Facebook (école de Limont)

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE VILLERS-AUX-TOURS

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DU RENOUVEAU À L'ÉCOLE DE VILLERS-AUX-TOURS



À l'école de Villers-aux-Tours, la rentrée scolaire 2025 a un parfum de nouveauté et d'enthousiasme. L'accueil chaleureux et le dynamisme de l'équipe augurent une année riche en découvertes et en belles expériences partagées.

Cette année, « l'école du dehors » occupera une place privilégiée. Grâce au soutien et à la collaboration du CRIE de Modave, les élèves auront la chance d'apprendre autrement, au cœur de la nature. Sortir de la classe pour explorer la forêt, observer les saisons, comprendre l'environnement et développer la curiosité scientifique : autant d'expériences concrètes qui viendront enrichir le quotidien scolaire.

Un autre temps fort a marqué ce début d'année : les classes vertes organisées pour les élèves du primaire à Marbehan. Trois journées intenses et joyeuses, rythmées par des balades en forêt, des activités de groupe, des jeux en plein air et de belles découvertes. Ces moments partagés resteront gravés dans les mémoires, tant pour les enfants que pour leurs enseignantes, renforçant les liens et l'esprit d'équipe. Pour prolonger l'aventure et rester informés de la vie de l'école, nous invitons les parents et habitants du village à visiter notre page Facebook ou notre site Internet. Un QR code, disponible ci-dessous, permet d'y accéder directement et de suivre au fil des semaines les activités de nos élèves.

L'école de Villers-aux-Tours vous souhaite à toutes et à tous une belle année scolaire 2025-2026, placée sous le signe de l'apprentissage, du partage et de la découverte ! ■

 [EcoleCommunaleDeVillersAuxTours](https://www.facebook.com/EcoleCommunaleDeVillersAuxTours)



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE LIBRE SAINT-MAXIMIN

ENTRE MAGIE ET JONGLAGE : QUE SE PASSE-T-IL À SAINT-MAXIMIN ?



La rentrée s'est déroulée dans une ambiance joyeuse et enthousiaste à l'école Saint-Maximin. Les enfants ont retrouvé leurs camarades, leurs enseignants et, déjà, les projets fusent de toutes parts !

Du côté des maternelles, l'année sera placée sous le signe de l'intergénérationnel. Les plus petits partageront des moments privilégiés avec leurs aînés. En effet, les grands-parents qui le souhaitent viendront partager leurs hobbies durant des ateliers en classe. Ceci est une première approche du projet. Par la suite, les enfants prendront soin d'un aîné vivant en maison de repos. Echanges, découvertes et sourires garantis.

Les P1 et P2 ainsi que les M2 et M3, vivront bientôt deux jours de classes de cirque. Jonglage, équilibre et magie du chapiteau sont évidemment au programme. De quoi renforcer la cohésion de chaque groupe en ce début d'année scolaire. Petits et grands s'en réjouissent déjà !

Dès la première semaine d'école, les élèves de P3 et P4 ont participé à une animation passionnante proposée par Gaia. Celle-ci avait pour thème « Des animaux de compagnie en bonne compagnie ». Les enfants ont découvert les besoins fondamentaux des animaux domestiques et l'importance de les respecter. L'atelier a suscité de nombreuses questions et a permis aux élèves de mieux comprendre le rôle de chacun dans le bien-être animal.

Du côté des plus grands, nos P5 et P6 ont (re)plongé avec enthousiasme dans l'univers d'Harry Potter : les P6 découvriront le tome 2, tandis que les P5 commenceront l'aventure avec le tome 1. De la lecture, de la magie et bien sûr... beaucoup d'imagination en perspective !

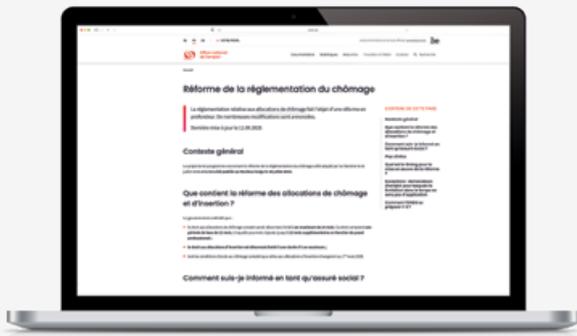
En parlant d'imagination, saviez-vous quel est le thème commun à notre école pour cette année scolaire ? On ne peut pas vous en dire davantage, mais on vous laisse imaginer... Si le cœur vous en dit, nous serions ravis de vous accueillir le samedi 11 avril 2026 à la salle Li Hody's pour notre exposition.

Mais avant cela, le samedi 15 novembre prochain, notre école organisera son premier souper BINGO. N'hésitez pas à vous inscrire en famille ou entre amis au 0483/00.67.46 afin de passer une belle soirée ! Bar et restauration sont prévus.

Vous l'aurez compris, nous ne sommes qu'au début de l'année scolaire et celle-ci promet encore de belles surprises. Suite au prochain numéro... En attendant, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook pour découvrir le quotidien et les projets de nos élèves.

Promis, aucun sortilège ne sera lancé dans les couloirs... du moins pas sans autorisation ! ■

PAR PIERRE-YVES BOLEN



RÉFORME DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE, LES BONS RÉFLEXES À AVOIR !

Votre allocation de chômage prend bientôt fin ?

Si vous êtes concernés par la réforme du Gouvernement fédéral relative aux allocations de chômage, vous venez de recevoir ou vous allez recevoir une lettre de l'ONEM vous indiquant la date à laquelle votre droit prendra fin. Vous pouvez consulter les principes de cette réforme et de sa mise en œuvre sur le site <https://www.onem.be/reforme-de-la-reglementation-du-chomage>

Vous avez des questions concernant cette lettre ?

Contactez l'ONEM (02515 44 44), votre syndicat ou la CAPAC (02 225 25 25). Ce sont ces instances qui pourront le mieux vous renseigner car elles sont au cœur de la réforme.

Afin de vous éviter les sanctions induites par ce dispositif, la voie à privilégier est de trouver un emploi dans les meilleurs délais. Pour ce faire n'hésitez pas à contacter le Forem (0800 93 947). Vous pouvez également solliciter la Maison de l'emploi à Comblain-au-Pont (04 230 00 07).

Lorsque vos allocations de chômage prendront fin :

Si vous êtes sans emploi et que vos revenus sont insuffisants, rendez-vous au CPAS d'Anthisnes. Vous devez introduire vous-même une demande – le transfert de votre dossier n'est donc pas automatique.

Le CPAS examinera alors si vous avez droit à un revenu d'intégration, avec une mise au travail éventuelle.

Pourquoi vous rendre au CPAS seulement lorsque vos allocations de chômage auront pris fin ? Car tant que vous percevez encore des allocations de chômage, le CPAS ne peut pas décider si vous avez droit à un revenu d'intégration.

Attention : toutes les personnes exclues du chômage n'auront pas droit à l'aide du CPAS, des conditions restrictives existent.

Enfin, nous insistons sur le fait que le CPAS d'Anthisnes n'est pas responsable de cette réforme qui pourrait impacter votre situation. Merci de bien garder cet aspect à l'esprit lors de vos échanges avec nos agents ■

PAR MAUD VERJANS



ÉTÉ SOLIDAIRE : JE SUIS PARTENAIRE

Cette année encore, la Commune d'Anthisnes en collaboration avec le CPAS a encadré le projet « Été solidaire : je suis partenaire ».

Pour participer à ce projet intergénérationnel, 5 jeunes ont été engagés durant la période du 7 au 18 juillet 2025.

Cette initiative vise à sensibiliser les jeunes à l'égard des citoyens plus âgés en réalisant des petits travaux à domicile et en rendant des services à la population, pendant les vacances d'été.

Durant ces deux semaines, les seniors de la Commune ont ainsi pu bénéficier du passage des jeunes gratuitement pour améliorer leurs extérieurs tout en échangeant avec eux .

Les jeunes nous ont également aidés à mettre en œuvre deux activités dédiées aux personnes de 65 ans et plus.

La première étant l'excursion qui a lieu à Liège le 14 juillet et qui nous a permis de redécouvrir cette belle ville. Suivie de notre traditionnel dîner qui a eu lieu le 18 juillet à la salle Communale.

Nous constatons que l'intérêt des aînés est de plus en plus visible au fil des ans, une centaine de personnes étaient présentes lors de cet événement.

Nous tenons tout particulièrement à remercier : Florine, Louis, Lucas, Martin, Sacha et Vera pour leur investissement tout au long de ce projet.

Ainsi que tous les participants, qui font de cette action une belle réussite ■

PAR CORALIE ARNOLS

POUR LES EMPLOYEURS, L'ENGAGEMENT EN ARTICLE 60 OU 61, UNE BELLE OPPORTUNITÉ



Les articles 60 et 61 désignent des contrats de mise à l'emploi en Belgique, proposés par les CPAS pour des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) qui souhaitent réintégrer le marché du travail.

Avec un contrat article 60, le CPAS est l'employeur et il peut mettre le travailleur à disposition d'un partenaire externe.

Avec un contrat article 61, le contrat est signé directement entre le travailleur et un employeur tiers, sans le CPAS comme intermédiaire direct.

Quels sont les employeurs qui peuvent activer l'un de ces dispositifs ?

- Secteur public (commune, intercommunale) ou non marchand (ASBL)
- Secteur marchand
- Économie sociale.

L'objectif des contrats est double pour les bénéficiaires : d'une part récupération des droits aux allocations de chômage et d'autre part renforcement de l'expérience professionnelle.

Un point important concerne l'aspect financier de ce type d'emploi :

Si vous optez pour un engagement via l'article 60, le traitement et les charges patronales sont à charge du CPAS et vous devez lui verser une contrepartie mensuelle de :

- 268,62€ pour le secteur public ou non-marchand (ASBL)
- 1.074,49€ pour le secteur marchand.

Si vous optez pour un engagement via l'article 61, le traitement et les charges patronales sont à votre charge et le CPAS vous verse une contrepartie mensuelle de :

- 2.417,60€ pour le secteur public ou non-marchand (ASBL)
- 1.880,36€ pour le secteur marchand.

À noter également que ces montants sont majorés pour les jeunes de moins de 25 ans et sont indexés annuellement. Une convention tripartite (CPAS, employeur, travailleur) fixe les modalités pratiques de collaboration.

À noter que le CPAS dispose de deux agents qui aident à sélectionner les bonnes personnes à mettre au travail en tenant compte des profils recherchés. C'est une plus-value car cela permet en général d'avoir un « bon casting » profitable pour tous.

L'inconvénient est que parfois il n'y a pas de profil adapté et dans ce cas il faut patienter jusqu'à en trouver un.

Si vous êtes un employeur potentiel et qu'un de ces dispositifs vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions discuter de vos attentes. C'est d'autant plus important que la réforme des allocations de chômage amènera plus de candidats potentiels à des emplois ■

Contacts au CPAS :

Madame Astrid DHÔTE

✉ astrid.dhote@anthisnes.be · ☎ 04 383 70 79

Madame Florence VRYDAGHS

✉ florence.vrydaghs@anthisnes.be · ☎ 04 388 41 18

PAR AMÉLIE NOIRFALISE

LE FONDS SOCIAL CHAUFFAGE

Ce fonds intervient dans le paiement de la facture de chauffage des personnes qui éprouvent des difficultés financières (bas revenus, médiation de dettes, ...). L'intervention maximale est de 300€/an pour un maximum de 1500 litres de combustible. L'intervention forfaitaire pour un achat à la pompe s'élève à 210€.

Les combustibles concernés sont les suivants :

- le gasoil de chauffage en vrac,
- le gasoil de chauffage à la pompe,
- le pétrole lampant (type c) à la pompe,
- le gaz propane en vrac.

⚠ Moyen principal pour se chauffer.

Les personnes qui peuvent bénéficier de cette aide sont les suivantes :

- les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité (B.I.M.),
- les personnes aux revenus limités,
- les personnes endettées.

Pour obtenir cette aide, vous devez vous adresser au CPAS dans les 60 jours calendrier suivant la livraison.

Le CPAS réalisera une enquête sociale afin de déterminer si vous remplissez les conditions pour obtenir cette aide.

Celle-ci n'est donc pas automatique et suppose une collaboration avec notre centre.

Si vous vous chauffez avec du bois ou du pellet, une intervention du CPAS est également possible, en lien avec votre état de besoin ■

Source : <https://www.fondschauffage.be>

Contacts au CPAS :

Astrid DHOTE : 04 383.61.92 ou 0486 29 90 54

Amélie NOIRFALISE : 04383 70 79 ou 048629 89 89

Florence VRYDAGHS : 0489 62 82 86

Maud Verjans (+ 65 ans) : 04 383 99 80 ou 0488 40 03 95



PAR L'ASBL MENTOR

ACCUEILLIR UN JEUNE RÉFUGIÉ, UN GESTE SIMPLE, UN IMPACT IMMENSE

Chaque année, plusieurs milliers de mineurs étrangers non accompagnés (MENA) arrivent seuls en Belgique. Derrière ces chiffres : des histoires de fuite, de courage et d'espoir.

L'ASBL Mentor Jeunes, active depuis plus de 10 ans dans le placement familial, recherche **des familles d'accueil solidaires**, prêtes à offrir à ces jeunes un cadre de vie stable, humain et sécurisant.

Être famille d'accueil, c'est ouvrir sa porte, mais surtout son cœur. C'est offrir un moment de répit, un soutien essentiel à une jeune en construction.

L'accueil est encadré et accompagné tout au long du parcours.

i Vous souhaitez vous engager ou en savoir plus ?

www.mentorjeunes.be

0493 40 52 84

Un petit geste pour vous, un avenir possible pour eux.



**MENTOR
JEUNES**



Pour vous inscrire,
scannez le QR code



Plantez une haie à petit prix



Nous avons quatre modèles de boîtes: une boîte "Maya", une boîte "Petit fruit", une boîte "Haie libre" et une boîte "Mystère" (gratuite).

Chaque commande contient les conseils de plantation et le descriptif des essences.

**Achat groupé: économisez
tout en favorisant la biodiversité !**

Commande pour fin octobre
et distribution fin novembre.

Renseignements:
florian.etienne@galcondruses.be
085 55 24 93
www.galcondruses.be

Pour commander 



Vous avez des projets concrets de création ou d'animation, des suggestions, des avis ou des propositions susceptibles d'améliorer encore la vie dans nos villages ? Partagez-les avec le plus grand nombre grâce à cette rubrique du Bulletin communal. Il vous suffit de nous les adresser par courrier ou de préférence par courriel (info@anthisnes.be), chaque auteur conservant la pleine responsabilité de ses propos. Pour une publication dans le prochain bulletin hiver 2025, votre courrier est à nous faire parvenir au plus tard le 24 novembre 2025.

PAR ERIC MATHONET, PRÉSIDENT DU CERCLE D'ÉCHECS D'ANTHISNES

NOUVELLE DU CLUB D'ÉCHECS D'ANTHISNES



Ce samedi 13 septembre 2025 était organisé un tournoi officiel à la salle à Vien. Il s'agissait de la 6^e manche du JEF (Jeunesse Echiquéenne Francophone). Je tiens à remercier Corentin Mathonet pour son organisation sans faille, ainsi que les nombreux parents et joueurs ayant participé le jour J.

Nous avons accueilli 97 joueurs de moins de 20 ans, dont 6 issus de notre club. Le tournoi se jouait en 9 rondes où chacun dispose de 12 minutes et un bonus de 3 secondes par coup joué.

Les résultats sont plus qu'encourageants pour nos jeunes : Raphaël Demptinne (-14 ans), d'Anthisnes, finit 24^e avec 5,5/9

Le meilleur résultat pour Julien Boitte (-14 ans), 9^e place et un 6,5/9.

À noter que Julien finit premier des -14 ans.

Clément Lansival (-12 ans), 29^e place et un 5/9

Jean Fagard (-12ans), 41^e et 5/9 (premier tournoi)

Hugo George (-12 ans), 56^e place et un 4/9

Eliott Deboeur-Beylesse, 7 ans, 76^e place et un 3/9

BRAVO À EUX ■



PAR FABIENNE JAMOTTE

ANTHISNES AUTREFOIS, UN PEU D'HISTOIRE



À la sortie du Château d'Ouhar, sur la route de Mont, on découvre une croix dissimulée dans les haies.

C'est ce qu'on appelle une croix d'occis. À l'évocation de ce nom, mon imagination s'emballe et je la bride en consultant le dictionnaire ou plutôt, soyons modernes, l'IA.

Voici les informations :

Une « croix d'occis », est une croix de pierre érigée pour commémorer la mort d'une personne, de manière violente ou inopinée, à cet endroit précis. Elle émane souvent de la famille ou de l'entourage qui a souhaité garder, gravé dans la pierre, le souvenir émouvant de sa disparition soudaine. Elle comporte parfois des inscriptions détaillant les circonstances du décès : accidents de véhicules, noyades, chutes, foudroiements, meurtres, ...

Ces croix ne comportent pas la figure du Christ et ne sont pas considérées comme des monuments religieux à proprement parler.

Voici ce que nous livre la croix de la rue de Mont :

ICI EST subitement décédé LE 11 JANVIER 1863 MONSIEUR Pierre Joseph Renard de Dela les Monts dans sa 77^e année...

J'ai tenté de savoir qui était Pierre Joseph Renard et dans quelles circonstances il était décédé mais malgré les pistes fournies par les services de la population d'Anthisesnes et de Hamoir dont dépendait Delà –les-Monts à l'époque (grand merci à eux), je n'ai rien découvert. Car, hélas, tout comme il n'y a pas qu'un âne qui s'appelle Martin, il n'y a pas qu'un quidam qui s'appelle Renard, surtout dans notre région. Donc peine perdue, je resterai sur mes interrogations...

Quoi qu'il en soit, si la tradition remonte au Moyen-Âge, elle se perpétue encore aujourd'hui : les croix fleuries souvent accompagnées de photos qui jalonnent nos routes, témoins d'un grave accident de roulage sont aussi des croix d'occis...

Sur le territoire de notre commune figurent aussi d'autres croix d'occis : l'une d'elle, plus ancienne est située dans le petit chemin qui relie la rue Pré del Cour au Thier des Vignes.

Il y est question si on reconstitue les inscriptions (merci à la gentille voisine qui m'a aidée à décrypter le message) d'un dénommé Jean Dupont ici assassiné le 6 janvier 1757 (de cette paroisse) époux de Jeane Haleux R.I.P (écrit en toutes lettres). Les rues du village n'étaient pas sûres à l'époque ! Quel témoignage !

Quant à la suivante, je la cherche encore, elle serait sise près de La Rock. J'ai mis mes plus fidèles limiers sur le coup, (ils se reconnaîtront, merci pour la mobilisation) ... Il s'agirait d'une croix commémorant le décès de Monsieur Decelle « qui trouva la mort suite à un accident de cheval » selon certains témoignages, elle serait cachée par un buisson d'aubépine. Je n'ai rien trouvé...

Si vous avez des indices, je suis preneuse...

En attendant quand vous croiserez une croix d'occis, ayez une pensée pour ceux qui ont péri là de quelque façon que ce soit... ■

PAR CÉLINE DARCIS

DISTRIBUTION DES BÛCHES DE NOËL POUR LES PLUS DE 75 ANS

Tenez-vous prêts !

Cette année, la distribution des bûches pour les citoyens âgés de 75 ans et plus aura lieu le jeudi 18 décembre 2025.

Comme chaque année, l'administration communale d'Anthisnes, en collaboration avec le CPAS, offre une bûche à ses seniors. Pour en bénéficier, vous ne devez réaliser aucune démarche, les agents communaux se chargent de vous la déposer à votre domicile.

Pour les citoyens absents lors de la distribution, un retrait sera possible le lendemain (vendredi 19 décembre 2025) entre 8h30 et 12h au guichet du service population.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d'années et une très belle année 2026 ! ■



PAR LE GAL ET LE GREOVA

RÉPONDRE À UN MARCHÉ PUBLIC COMMUNAL : SOIRÉE D'INFORMATION/FORMATION À OUFFET LE MARDI 21 OCTOBRE 2025

 Vous êtes commerçant, indépendant ou entrepreneur installé à Anthisnes, Clavier, Ferrières, Hamoir ou Ouffet ? La Commune d'Ouffet, en collaboration avec le GAL Pays des Condruses et le GREOVA, organise une soirée d'information le **mardi 21 octobre 2025 à 18h30** à la Salle du Conseil communal d'Ouffet (Rue du Village 3).

Cette rencontre a pour objectif de vous aider à accéder plus facilement aux marchés publics de votre secteur en vous familiarisant avec l'outil numérique obligatoire pour déposer vos offres.

Au programme :

- Règles de marchés publics
- Inscription sur la plateforme en ligne
- Conditions d'accès aux marchés

La soirée se clôturera par un drink convivial.

Contact et infos

Ghislaine Rollé-Delvenne

 ✉ ghislaine.delvenne@greova.be ☎ 04384 67 88

 Pour vous inscrire,
scannez le QR code


PAR LE GREOVA

ANNONCEZ VOS MANIFESTATIONS DANS NOTRE AGENDA

 Vous êtes une association, une asbl, un comité, une commune et vous voulez promouvoir vos activités ! Inscrivez-vous sur notre site <https://pro.ovatourisme.be>

 Vos événements apparaîtront dans l'agenda du site de la **Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Ambève** et seront repris (sous réserve des délais de parution) dans l'agenda papier... et tout ceci **GRATUITEMENT**.

Dates limites pour présence dans l'agenda papier :

- novembre / décembre / janvier **01.10**
- février / mars / avril **01.01**
- mai / juin **01.04**
- juillet / août **01.06**
- septembre / octobre **01.08**



PAR LE GAL



NOUVEAUX GROUPES « RÉSEAU » POUR INDÉPENDANTS: CRÉEZ DU LIEN ET BOOSTEZ VOS IDÉES !

Vous êtes indépendant(e) dans l'une des 9 communes du GAL Pays des Condruses ? Vous ressentez parfois le besoin de partager vos idées, vos doutes, ou tout simplement d'échanger avec d'autres entrepreneurs qui vivent les mêmes défis que vous ? Bonne nouvelle: dès septembre/octobre, deux groupes « réseau » indépendants verront le jour, à l'initiative du GAL Pays des Condruses !

 Une rencontre par mois (le jeudi)

 Au choix: le matin (8h30-11h00) ou à midi (12h00-14h30)

Ces rencontres seront l'occasion d'échanger en petit groupe, de se soutenir, de se donner des idées concrètes, et de créer de vrais liens dans une ambiance bienveillante.

Intéressé(e) ? Envoyez-nous un petit mail avec le nom de votre activité, vos noms et prénom ainsi que votre commune d'activité à kathleen@moncondroz.be ■

PAR LE JARDIN D'ANTAN



UN NOUVEAU SERVICE À LA POPULATION EST DISPONIBLE AU JARDIN D'ANTAN !

Sur le parking du Jardin d'Antan (Grand route de Liège 6, à Hody), le distributeur de fruits et légumes est accessible 7j/7 de 8h à 22h. N'hésitez pas à vous y arrêter.

Au plaisir ■



PAR L'ASBL MOBILOK



2015-2025 : DIX ANS DÉJÀ ET... PLUS DE 850.000 KM PARCOURUS ET 14.500 TRANSPORTS RÉALISÉS !

L'ASBL Mobilok propose un accompagnement de qualité aux personnes à mobilité réduite des communes de l'Ourthe-Ambève, lors de leur transport pour un rendez-vous médical, une visite familiale ou un loisir (restaurant, théâtre, ...).

Nouveau numéro de téléphone pour les réservations: 0465 21 38 02

Permanence téléphonique le lundi et le mercredi de 9h à 13h.

En dehors de ces heures, laissez-nous un message sur le répondeur ■

PAR TONI PELOSATO



BUDGET PARTICIPATIF 2025 : LE PROJET LAURÉAT DÉVOILÉ

Après vous avoir présenté le dispositif du budget participatif dans l'édition de juillet, nous avons le plaisir de vous annoncer aujourd'hui le résultat de l'édition 2025.

Pour rappel, le budget participatif est un mode de gouvernance qui vise à renforcer le lien de confiance entre les citoyens et leurs autorités communales. Il permet une participation directe à la vie locale et poursuit plusieurs objectifs :

- améliorer le cadre de vie de la population anthisnoise,
- rapprocher les citoyens de leur institution et souligner l'importance des processus administratifs,
- renforcer la participation citoyenne et le sentiment de (co)responsabilité,
- rompre l'isolement social grâce à une action coopérative et ouverte à toutes et tous.

Lors du vote du budget communal 2025, le Conseil communal a décidé de consacrer 10.000€ à la concrétisation de projets citoyens.

Cette année, le projet retenu est «**Les gestes qui sauvent**», porté par Patrick Herin et un collectif de formateurs. Son objectif : offrir gratuitement aux habitants des formations aux premiers secours. Ces ateliers, animés par des professionnels de santé (médecins et infirmiers urgentistes), permettront à chacun d'apprendre à réagir en cas d'arrêt cardiaque, d'hémorragie, de malaise ou d'étouffement, mais aussi à utiliser un défibrillateur.

L'enveloppe communale servira notamment à l'achat de mannequins de réanimation, de défibrillateurs d'entraînement et de matériel pédagogique. Plusieurs sessions pratiques seront organisées chaque année à la salle communale, accessibles à toutes et tous sur inscription.

Merci à l'ensemble des porteurs de projets pour leur initiative, leur créativité et leur engagement au service de la collectivité. Ces démarches citoyennes sont une véritable richesse et contribuent à renforcer la solidarité et la qualité de vie dans notre commune.

On vous donne d'ores et déjà rendez-vous au printemps 2026 pour la prochaine réunion. D'ici là, n'hésitez pas à rêver et à mûrir de futurs projets citoyens ! ■

PAR AURÉLIA KORVORST

QUELS SONT VOS OBLIGATIONS POUR OUVRIR UN ÉTABLISSEMENT AU « PUBLIC » ?

Vous êtes propriétaire d'un gîte ? Vous animez une ferme pédagogique ? Vous êtes gestionnaire d'une salle de festivités ? Vous tenez un commerce ? Vous exercez une profession libérale ? Vous accueillez du public dans vos locaux à titre professionnel ? Cette information est pour vous... Saviez-vous que vous avez des obligations pour assurer votre sécurité et celle de vos visiteurs ?

Nous tenons à vous informer qu'une autorisation du Bourgmestre est nécessaire afin de pouvoir ouvrir vos locaux au « public ». Afin d'obtenir cette autorisation, une demande doit être introduite auprès de l'administration communale qui mandatera la Zone de Secours afin qu'elle effectue une visite de prévention incendie pour vous délivrer une attestation de sécurité incendie. **Cette visite de prévention (payante) est obligatoire afin de pouvoir recevoir du public dans votre établissement. Celle-ci doit être renouvelée tous les cinq ans** ■

 Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Aurélia Korvorst par mail : aurelia.korvorst@anthisnes.be

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

11.06.2025 MALBURNY Jules · Tavier
 07.07.2025 NELIS Livia · Anthisnes
 29.07.2025 VANHERCK Margaux · Anthisnes
 18.08.2025 CLAESSENS Elio · Anthisnes
 27.08.2025 JAMBLIN NAMOTTE Samuel · Villers-aux-Tours

MARIAGES

02.08.2025 Monsieur PAPP David & Madame COPPENS Cloé
 23.08.2025 Monsieur DUPONT Jean-Pierre & Madame LEBRUN Murielle · Tavier
 06.09.2025 Monsieur UGEUX Sébastien & Madame BOONEN Morgane · Anthisnes
 20.09.2025 Monsieur KAISIN Geoffroy & Madame ISTASSE Julie · Limont

DÉCÈS

24.06.2025 BURNOTTE Patrice · Anthisnes
 26.06.2025 BECKERS Louis époux GROSJEAN Lucie · Tavier
 05.07.2025 WUIDAR Jeanne épouse VANBEYLEN André · Anthisnes
 06.07.2025 FRAIPONT Olivier compagnon LIBERT Aurélie · Anthisnes
 12.07.2025 REMY Andrée veuve HANSENNE René · Tavier
 20.07.2025 ISTACE Mireille · Villers-aux-Tours
 31.07.2025 ETIENNE Joseph époux de PONCELET Maria · Lagrange
 10.08.2025 PLOKAIN André veuf DE SMET Marcelle · Villers-aux-Tours
 21.08.2025 DERU Eric · Vien
 29.08.2025 MASSART Robert veuf BOUCHER Paula · Anthisnes
 11.09.2025 BIVER Anne · Hody
 27.09.2025 DEBAILLE Bénédicte épouse HANSENNE Éric · Tavier



PAR YOLANDE PAREE

DÉCOUVREZ NOS MAGAZINES À EMPRUNTER À LA BIBLIOTHÈQUE !

Vous le savez, la bibliothèque est un lieu d'emprunt de livres en tous genre, mais saviez-vous que vous pouviez également y trouver une belle sélection de magazines ? Voici une petite présentation des magazines que vous pouvez emprunter :

Pour les passionnés de nature, de science et de voyage :

- **La Salamandre**: cette revue révèle la vie extraordinaire des animaux et des plantes sauvages qui vivent sur le pas de votre porte. Un magazine qui propose des reportages magnifiquement illustrés sur la faune et la flore.
- **Sciences et Vie**: le magazine qui rend la science accessible et passionnante. Il aborde de nombreux sujets, des dernières découvertes scientifiques aux grandes questions de l'univers.
- **Géo Magazine**: Géo propose des reportages photos de haute qualité sur les cultures, les paysages et les peuples du monde entier.

Pour les amateurs de style et de cuisine :

- **ELLE Décoration**: inspirez-vous des dernières tendances en matière de décoration d'intérieur pour transformer votre foyer en un lieu de vie unique.



- **ELLE à Table**: éveillez vos papilles et découvrez de nouvelles recettes, des astuces de cuisine et des portraits de chefs pour vous régaler au quotidien.

Pour les jardiniers :

- **L'Ami des Jardins**: Que vous ayez la main verte ou que vous soyez débutant, ce magazine est une mine d'informations et de conseils pratiques pour entretenir votre jardin, votre balcon ou vos plantes d'intérieur.

Pour le bien-être et la psychologie :

- **Psychologie Magazine**: explorez votre monde intérieur et celui des autres grâce à des articles de fond, des témoignages et des conseils d'experts.
- **Plus Magazine**: une lecture enrichissante qui aborde les thèmes du développement personnel, de la santé et du bien-être pour les 50 ans et plus.

Rendez-vous à la bibliothèque pour votre prochaine lecture ! ■



Si vous désirez voir figurer vos activités dans l'agenda, il vous suffit d'en informer le **service communication** de la commune d'Anthignes, par mail à info@anthignes.be ou téléphone au **04 383 60 75** ou via l'équipe de la **Maison des Associations** par mail à info@avouerie.be ou téléphone au **04 383 63 90**

LES LUNDIS

Tavier · Chant choral « La Choranthines »

Cercle Sainte-Barbe
19h-20h30 • Chorale dirigée par Chantal Glaude
Bernadette Cleuren · 0484 50 24 98

Anthignes · Atelier artistique

École communale • 16h30-17h30 • 6-11 ans
Découverte de différentes techniques : encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure...
Nancy Pierret · 0497 57 11 81 · nancypierret@gmail.com

Hody · Fitness

Salle Li Hody's • 18h30 Pilates • 19h30 Strong nation ados/adultes
Bulle Active · Céline Latour · 0476 75 38 40

Lagrange · Atelier coupe-couture

Salle Lagrange · Rue Lagrange 6 • 17h-22h30 Sportwear
Comité Soralia d'Anthignes · Manuela Tarabella · 0473 40 14 02

Anthignes · Réunion Vie féminine

Local de l'église • Troisième lundi du mois • 14h-16h30
Mme Piroton · 04 371 50 23 · 0478 25 31 47

Limont · Les Ouistitis du Condroz

École communale • 16h30 psychomotricité (2/3 maternelles)
17h30 sports modernes (5-12 ans)
19h et 20h renforcement musculaire (adultes)
Angélique · 0473 83 03 60 · Benjamin · 0483 64 05 38
ouistitisducondroz@gmail.com

LES MARDIS

Anthignes · Groupement d'Achats Communs (GAC)

Sur réservation une fois par mois
Jean-Pierre Renzonnet · 0479 44 81 89

Limont · Atelier artistique

École communale • 16h30-17h30 • 6-11 ans
Découverte de différentes techniques : encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure...
Nancy Pierret · 0497 57 11 81 · nancypierret@gmail.com

Anthignes · Football · Entraînement des jeunes

RSC Anthinois • 17h30
Nathalie Colinet · 0496 21 15 53 · nathc2303@hotmail.com

Anthignes · Atelier tricot

Salle Vieux Château · Rue du Vieux Château 6 • 17h30-20h30
Comité Soralia d'Anthignes · Manuela Tarabella · 0473 40 14 02

Tavier · Club d'échecs

Maison de l'Enfance • 19h-22h
Eric Mathonet 0478 47 82 07 · anthignesechecs@gmail.com
<https://anthignesechecs.be>

Vien · Tennis de table

Salle du Val Pierrys • 20h • Débutants et seniors
Michaël Toledo · 0475 81 32 15

LES MERCREDIS

Anthignes · Cours d'Anglais niveau 2

École communale • 18h-21h
Promotion Sociale St Georges en collaboration avec la commune d'Anthignes
Secrétariat IEPSCF · 04 275 28 70 · info@promsoc-stgeorges.be
www.promsoc-stgeorges.be

Anthignes · L'Eveil accueille les 3-12 ans

École communale • 12h-18h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune • 04 383 67 93

Hody · Fitness

Li Hody's • 18h30 Pilates • 19h30 Strong nation ados/adultes
Bulle Active · Céline Latour · 0476 75 38 40

Lagrange · Atelier coupe-couture

Salle Lagrange · Rue Lagrange 6 • 13h-16h45 Initiation stylisme
• 17h-22h30 Sportwear
Comité Soralia d'Anthignes · Manuela Tarabella · 0473 40 14 02

Vien · Gymnastique

Salle du Val Pierrys • Seniors 10h-11h • Maternelles 16h-17h
Primaires 17h15-18h15 • Adultes Step 18h30-19h15
Adultes Abdos-fessiers 19h15-20h
Camille Guilmot · 0473 61 81 00

LES 2^e ET 4^e MERCREDIS

Anthignes · Atelier tricot solidaire

Espace du Vieux Château • 9h-12h
Josianne Nyst · 0499 42 22 81 · Carine Laune · 0498 27 70 14

LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

Anthignes · Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthignes

Salle communale d'Anthignes • 14h-18h
Amicale des 3x20 · Isabelle Sacré · 0478 72 26 26



Ces informations vous sont communiquées à titre informatif et sont sujettes à changements éventuels.

LES JEUDIS

Hody · Permanences informatiques et Internet

Bibliothèque communale d'Anthisnes • 15h30 à 18h (sur rendez-vous)
Gratuit · Yolande Parée · 04 383 77 24 · bibliotheque@anthisnes.be

Limont · Danse

École communale • Cours de danse Funky pour les enfants dès 3 ans
Club Lin'Cé Dance · Céline Latour · 0476 75 38 40

Vien · Pétanque

Rue de la Libération 1 • 19h30 • Pour tou(te)s
La Boule Anthisnoise · Jean-Marie Lekime · 0478 74 13 71

LES VENDREDIS

Limont · Danse

École communale • Cours de danse Funky pour les enfants dès 3 ans
Club Lin'Cé Dance · Céline Latour · 0476 75 38 40

LES SAMEDIS

Villers-aux-Tours · Patro

Rue Saint-Donat 7A • 14h-17h (sauf le premier samedi du mois)
Eva Dupont · 0493 16 03 54 · evadpnt25@gmail.com
www.patro-tavier.be

Anthisnes · Football · Match RSC Anthisnois

Nathalie Colinet · 0496 21 15 53 · nathc2303@hotmail.com

Tavier · Club d'échecs

Maison de l'Enfance • 9h30-12h30
Eric Mathonet 0478 47 82 07 · anthisnesechecs@gmail.com
https://anthisnesechecs.be

Lagrange · Viniyoga (yoga adapté à la personne)

Salle de la maison du village • 10h
Catherine Grégoire (professeure diplômée) · 0473 73 80 46
cgregoirejsg@gmail.com

Limont · Les Ouistitis du Condroz

École communale • 10h10 psychomotricité (dès la marche avec les parents)
11h10 psychomotricité (accueils et 1^{er} maternelle)
Angélique · 0473 83 03 60 · Benjamin · 0483 64 05 38
ouistitiducondroz@gmail.com

LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Vien · Site de démo-compostage

Les Pierrys • 10h-12h • Site ouvert d'avril à novembre
Michel Evans · 0476 84 43 15 · Maurice Dunnebeil · 0491 88 24 46
michel.evans@anthisnes.be

Hody · L'atelier du livre créatif

Bibliothèque d'Anthisnes • 10h-12h • Inscription obligatoire • dès 5 ans
La bibliothèque · 04 383 77 24 · bibliotheque@anthisnes.be

UN SAMEDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours · Ateliers de calligraphie

Rue Saint-Donat 30 • 10h-12h ou 12h30-14h30
Initiation et perfectionnement
Valérie Halin · 0479 67 76 44 · valerie.halin@skynet.be
www.calligraphie.be

LES DIMANCHES

Anthisnes · Football · Adulte RSC Anthisnois

Nathalie Colinet · 0496 21 15 53 · nathc2303@hotmail.com

AGENDA MENSUEL

Consultez le site

<https://anthisnes.be/evenements-2/>



En mémoire de notre collègue et amie, **Bénédicte Debaille**, employée au service des habitants de notre commune depuis près de 25 ans. Toutes nos pensées vont à sa famille et à ses proches. Ta présence, ta joie et ta bonne humeur vont beaucoup nous manquer. Repose en paix !



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



SERVICES COMMUNAUX

www.anthisnes.be info@anthisnes.be facebook.com/anthisnes instagram.com/anthisnes [APP Anthisnes](#)

SECRÉTARIAT

Cour d'Omalius 1 · 4160 Anthisnes

GÉNÉRAL

Accueil téléphonique 04 383 60 75

Les services communaux et du CPAS sont fermés le vendredi après-midi

TRAVAUX

Rue du Vieux Château 8 · 4160 Anthisnes

CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX (sur rendez-vous)
andre.kovacs@anthisnes.be

04 383 99 81 · 0477 96 58 27

SERVICES

POPULATION

Lundi, mercredi, jeudi 8h30-12h

Mardi 15h-19h · Vendredi 8h30-13h15

population@anthisnes.be · 04 383 99 97 - 85 - 95

ÉTAT-CIVIL | CIMETIÈRES | ÉTRANGERS

Lundi, mercredi, jeudi 8h30-12h

Mardi 15h-19h · Vendredi 8h30-13h15

etat-civil@anthisnes.be · 04 383 99 85 - 95

URBANISME

Mardi 15h-18h

Mercredi, jeudi, vendredi 8h30-12h

urbanisme@anthisnes.be

04 383 99 86 - 04 290 57 11

DÉCHETS | INFORMATION

Tous les jours en semaine, 8h30-12h

elise.pirlet@anthisnes.be · 04 383 99 91

PRÊT DE MATÉRIEL

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8h30-12h

aurelia.korvorst@anthisnes.be · 04 383 99 94

ASSURANCES

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8h30-12h

muriel.potters@anthisnes.be · 04 383 99 88

RESSOURCES HUMAINES

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h30-12h

christine.swennen@anthisnes.be · 04 383 99 93

LOCATION SALLES COMMUNALES

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8h30-12h

reservationsalles@anthisnes.be · 04 383 60 75

aurelia.korvorst@anthisnes.be · 04 383 99 94

RECETTES | TAXES

Lundi, jeudi, vendredi 8h30-12h

catherine.simons@anthisnes.be · 04 383 99 98

COMPTABILITÉ

Lundi, jeudi, vendredi 8h30-12h

compta@anthisnes.be · 04 383 99 98

MARCHÉS PUBLICS

Lundi, mercredi, jeudi 8h30-12h

christelle.neutelers@anthisnes.be · 04 383 99 99

RGPD | PATRIMOINE

Mardi 15h-18h · Mercredi, jeudi, vendredi 8h30-12h

alexandra.leclair@anthisnes.be · 04 290 57 11

ENVIRONNEMENT | CLIMAT | ENERGIE | COORDINATEUR POLLEC | PRIMES

Tous les jours de la semaine de 8h30 à 12h

pollec@anthisnes.be · 04 383 99 92

SERVICE TECHNIQUE | TRAVAUX

Tous les jours en semaine de 8h30 à 12h

karol.weron@anthisnes.be · 04 383 99 83

SERVICE TECHNIQUE | PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Sur rendez-vous

jacques.dohogne@anthisnes.be

04 383 99 82 · 0479 50 09 63

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Mardi 14h-18h

marie-france.vanwynsberghe@anthisnes.be

04.383 78 43

CPAS

AIDE SOCIALE, LOGEMENT

Mardi, jeudi, vendredi (matin)

florence.vrydaghs@anthisnes.be

04 388 41 18

DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES

Lundi 14h-16h · Jeudi 10h-12h

cpas@anthisnes.be · 04 383 61 92

ou 04 383 70 79

CHAUFFAGE

Lundi 8h30-10h30 · 14h-16h · Jeudi 10h-12h

cpas@anthisnes.be · 04 383 61 92

ou 04 383 70 79

ASSISTANTE DE VIE-SENIORS

Sur rendez-vous

maud.verjans@anthisnes.be · 04 383 99 80

PENSIONS, ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES

Mercredi 9h-11h30

amelie.noirfalise@anthisnes.be · 04 383 61 92

MÉDIATION DE DETTES

Mercredi 13h-16h30

amelie.noirfalise@anthisnes.be · 04 383 61 92

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Sur rendez-vous

astrid.dhote@anthisnes.be · 04 383 70 79

POLICE LOCALE

SUR RENDEZ-VOUS

Rue des Martyrs 19 · 4162 Hody · 085 30 85 10

zp.condroz.quartier.anthisnes@police.belgium.eu

BIBLIOTHÈQUE

Grand Route de Liège 13 · 4162 Hody

Mardi, jeudi 15h-19h · Mercredi, vendredi 13h-18h

Samedi 9h-13h

Espace numérique : jeudi 15h30-19h

bibliotheque@anthisnes.be · 04 383 77 24

CRÈCHE L'ENFANT'IN

Rue des Écoles 4 · 4160 Vien

lenfantin@anthisnes.be

04 227 23 09 · 0486 903 871

SERVICE ENFANCE

Chemin du Paradis 9 · 4163 Tavier

atlanthisnes@gmail.com · 04 383 67 93

atl-aveuil@anthisnes.be

ÉCOLES

ENSEIGNEMENT COMMUNAL

• Rue Christian Fagnant 1 · 4160 Anthisnes

www.ecoleanthisnes.be · 04 383 61 94

• Rue Basse-Voie 4 · 4163 Limont

www.ecoledelimont.be · 04 371 50 33

• Rue du Village 61 · 4161 Villers-aux-Tours

www.ecoledevillersauxtours.be · 04 383 70 98

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

• Rue du Centre 22 · 4160 Anthisnes

www.ecolesaintmaximin.be · 04 383 66 17

SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Du mardi au dimanche 10h-18h

Avouerie, Avenue de l'Abbaye 19 · 4160 Anthisnes

04 383 63 90 · 0498 87 99 70

www.avouerie.be · info@avouerie.be